

# Bertrand Zuindeau

2008

*Maître de conférences en économie, Université Lille 1*

- Réorienter progressivement les aides publiques suivant un principe de durablo-conditionnalité (tenant compte de critères relatifs aux enjeux du DD), notamment de l'État vers les collectivités locales et des collectivités vers les acteurs territoriaux.
- Mettre en place les moyens permettant d'assurer une place réellement significative au commerce équitable, via les marchés publics, des incitations fiscales, des droits de douane dont le résultat serait reversé aux producteurs du sud, etc.
- Appliquer un principe de « subsidiarité économique » : produire sur place ce qui peut l'être et/ou si les différences de coûts s'expliquent par des inégalités trop marquées de normes environnementales et sociales.

---

<== [Les trois propositions précédentes](#)

---